AVRIL 2026

LE CHARLOIS

MUNICIPALITÉ DE ST-CHARLES-GARNIER

DANS CE NUMÉRO

VOLUME 17, NO 4

PAGE 1 À 4
RÉSUMÉ DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU CONSEIL DE SCG : 7 AVRIL 2026

PAGE 5 À 7
ANNONCES DIVERSES

PAGE 8
- MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL
- PENSÉ DE L'ÉDITEUR

PAGE 9
ACTIVITÉ À VENIR

PAGE 10
MOT VERT DU MOIS

PAGE 11 & 12
JEUX

PAGE 13
CALENDRIER





RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE

7 AVRIL 2026

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19:00

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2026.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MARS 2026.

CORRESPONDANCES :

- Mme Judith Garon directrice des finances et de l'administration de la MRC a annoncé son départ après 21 année de service.
- M. Simon Gloutnez a quitté ses fonctions de conseiller en développement rural à la MRC le 9 avril.
- Mme France De Montigny, Directrice en développement assurera le suivi des dossier POLITIQUE FAMILIALE ET MADA qui sont en pleine réforme en attendant l'embauche d'une nouvelle ressource.
- Le SPA du littoral nous a fait parvenir une demande de soutien financier.
- Éco entreprise nous a envoyé son bilan 2025.
- Les aménagement Lamontagne inc nous a fait parvenir une soumission pour le balayage de rue.

RAPPORT DU MAIRE :

À la séance du mois de mars ses points ont été adopté et/ou discuté :

- le bilan de la CTPAQ 2025 a été adopté et nous apprenons qu'avec les demandes de portées collectives, il y a eu 3 permis de construction alloués à la Rédemption et 1 à St-Donat.
- Un cadre d'intervention a été adopté en rapport avec la vitalité du territoire.
- Il y a eu l'acceptation de la demande d'aide financière -volet 1- pour la politique familiale municipale.
- On apprend que le Rendez-Vous des élus aura lieu à Rivière-du-Loup ce 24 avril prochain et que notre maire compte s'y rendre avec d'autre maire des haut-plateaux afin d'y discuter des enjeux typiques à notre région.

LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER :

Les membres du conseil municipal approuvent et autorisent le paiement de la liste des comptes à payer du 31 mars 2026 totalisant 38 795.52$.

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS INTERNES AU 31 MARS 2025 :

Les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et ils s'en déclarent satisfaits.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR LE RÈGLEMENT # 293-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

Mme Valérie Huet donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 293-26 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DE PROJET POUR LE RÈGLEMENT # 293-26 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

Mme Valérie Huet donne avis de motion et dépose le projet de règlement # 293-26 édictant le code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Charles-Garnier.

POLITIQUE D'UTILISATION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Comme la Charte de la langue française le stipule, tout organisme public se doit de se doter d'une politique d'utilisation de la langue française. La municipalité a donc adopté ladite politique expliquant que nous utilisons exclusivement le français à l'intérieur de la municipalité.

JOURNÉE INTERNATIONAL CONTRE L'HOMOPHOBIE

Le conseil, ne faisant pas exception à toute personne moralement intelligente et inclusive, adopte la journée du **17 mai** comme étant **la journée internationale contre l'homophobie et le transphobie.**

MOTION DE REMERCIEMENT À L'ÉGARD DE MME JUDITH GARON

ATTENDU QUE Mme Judith Garon a annoncé son départ de la MRC de la Mitis;
ATTENDU QUE Mme Garon a œuvré au sein de la MRC pendant 21 années;
ATTENDU QUE Mme Garon a été un pilier et un atout majeur pour cette organisation;
ATTENDU QUE Mme Garon a, en plusieurs occasions, aidé la municipalité dans divers dossiers dont certains plus épineux que d'autre, et qu'elle s'est toujours démontrée ouverte à l'entraide et disponible;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR M. Bruno Roy appuyé par M. Michel-André Lechasseur

QUE la Municipalité de Saint-Charles-Garnier dépose une motion de remerciement à l'égard de Mme Judith Garon et que nous lui souhaitons joie et succès dans ses projets futurs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

REFUS DES DÉMARCHES POUR LA CRÉATION D'UNE RÉGIE INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité de Les Hauteurs a émis l'idée de créer une régie incendie afin d'obtenir une subvention pour l'achat d'une nouvelle autopompe qui se fait vieillissant;

ATTENDU QUE cette création impose des frais exorbitants à chacune des municipalités inclus dans l'entente de service d'incendie déjà existant comme les coûts élevés dû à l'embauche d'un consultant pour faire l'évaluation des équipements du service incendie (20 000$ à 50 000$), l'embauche d'une ressource administrative à temps partiel pour s'occuper de la gestion et de la comptabilité de ladite régie (25 000$ à 30 000$ annuellement) ainsi que l'audit comptable d'une telle régie (8 000$ à 15 000$ annuellement);

ATTENDU QUE ce genre de régie diminue grandement le pouvoir décisionnel pour les élus des trois municipalités déjà dans l'entente existante puisque la régie est complètement autonome;

ATTENDU QU'il existe des solutions beaucoup moins coûteuses comme une demande au fonds régions et ruralité – volet 4 – Coopération intermunicipale avec l'ajout d'une nouvelle municipalité à l'entente existante, ou de faire une entente de fourniture de services par une municipalité.

ATTENDU QUE la subvention liée à la création d'une telle régie n'est que d'un maximum de 350 000$ par projet et donc nous devrions quand même assumer une grande part du résiduel à l'achat d'une autopompe (environ 1 000 000$ à se partager), et que même dans l'option où l'acquisition d'un camion usagé serait envisagée, ladite subvention ne peut dépasser 50% du coût d'acquisition;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Valérie Huet et appuyé par M. Bruno Roy

QUE la municipalité de Saint-Charles-Garnier refuse d'imposer un tel fardeau financier à ses contribuables;

QUE la municipalité refuse donc de s'intégrer à la création d'une telle régie

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



CORRECTION DE LA PROGRAMMATION DE LA TECQ 2024-2028 :

Puisque la construction d'un bâtiment pour la déphosphatation sera nécessaire, une soumission a été demandé et accepté au département de génie de la FQM afin de faire une étude. Comme l'étude est admissible à la TECQ et que les eaux usées tombe dans la priorité 1, nous nous devions de faire un correctif à la programmation.

AUTORISATION DE PAIEMENT DE FACTURE À CARREFOUR DU CAMION AMQUI :

Un des ordinateurs de bords du camion Inter étant défectueux, son remplacement est obligatoire et étant donné que le montant de la facture est supérieur à 5 000$, une résolution a été prise afin de payer ladite facture.

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS NUMÉRO 291-26 :

AVIS DE MOTION est donné par M. Gervais Parent qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption du règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments numéro 291-26. Le but du règlement est de prévoir des normes relatives à l'entretien de tous les bâtiments et des autres constructions visés visant notamment à préserver l'intégrité de leurs parties constituantes, à les protéger contre les intempéries, à empêcher leur dépérissement, à en assurer la sécurité, à assurer la préservation et la pérennité des bâtiments patrimoniaux, ainsi à ce que les bâtiments destinés à l'habitation soient, par la qualité de leur état et de leur environnement, favorables à la santé, à la sécurité et au confort de leurs occupants. Un projet de règlement est déposé et adopté séance tenante.

AVIS DE MOTION — RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) NUMÉRO 292-26 :

AVIS DE MOTION est donné par M. Michel-André Lechasseur qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 292-26. Ce règlement vise à facilité l'implantation d'un projet qui, autrement pourrait être bloqué par une technicalité demandant une dérogation ou un changement règlementaire, ce qui pourrait retarder ou même bloquer le projet.

AMÉNAGEMENT DU LOT DE LA MUNICIPALITÉ :

Étant donné que le bois sur le lot est à pleine maturité et qu'il risque éventuellement de se dégrader. La municipalité souhaite procéder à un aménagement de son lot si possible étalé sur quelques année afin de prévenir une maturation simultanée de son cheptel. Une demande au Groupement Forestier Rimouski-Neigette.

ANNONCES DIVERSES

SI VOUS AVEZ DES CHOSES À ANNONCER OU À VENDRE... N'HÉSITEZ PAS À NOUS EN FAIRE PART ET IL NOUS FERA PLAISIR DE LE PARTAGER DANS CE JOURNAL.

DEMANDEZ ROBERT AU 418-775-4205, POSTE 2025

- **CHANDELIER À VENDRE. CONTACTER LAURÉANNE HUET AU 418-798-4228**

- **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB 50 ANS ET PLUS DE SAINT-CHARLES-GARNIER AURA LIEU LE 28 AVRIL 2026 À 13H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE.**

BIENVENUE À TOUS
RENÉ BÉLAND, SECRÉTAIRE.

- **INVITATION À UN BRUNCH COMMUNAUTAIRE – 17 MAI 2026**

LA FABRIQUE DE SAINT-CHARLES-GARNIER, EN COLLABORATION AVEC LES CHEVALIERS DE COLOMB, A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À UN BRUNCH COMMUNAUTAIRE QUI SE TIENDRA LE DIMANCHE 17 MAI 2026, APRÈS LA MESSE DE 10 H.
L'ACTIVITÉ AURA LIEU À LA SALLE RAOUL ROY ET CONSTITUE UNE BELLE OCCASION DE SE RASSEMBLER DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE.
LES BILLETS SONT EN VENTE AUPRÈS DES MARGUILLIERS AINSI QUE DES CHEVALIERS DE COLOMB.
COÛT DES BILLETS :

- **20 $ PAR ADULTE**
- **10 $ PAR ENFANT DE 12 ANS ET MOINS**

NOUS ESPÉRONS VOUS VOIR EN GRAND NOMBRE AFIN DE FAIRE DE CET ÉVÉNEMENT UN BEAU SUCCÈS.

AU PLAISIR DE VOUS Y RENCONTRER,
LA FABRIQUE DE SAINT-CHARLES-GARNIER
LES CHEVALIERS DE COLOMB



DOMAINE VALGA

Collègues recherchés

Temps plein et temps partiel

DOMAINE VALGA

Postes offerts : Semaine et fin de semaine

- Guide dans les parcours aériens :
  - Travail de jour, nous sommes ouverts jusqu'à 18h
  - Travail extérieur et en équipe
  - Avoir de l'entregent et une bonne forme physique

- Entretien ménager et aide à la cuisine et au service :
  - De jour et de soir selon vos disponibilités
  - Tâches variables selon le potentiel, à discuter
  - Avoir de l'autonomie, le souci du travail bien fait !

Envoi ton CV à **info@domainevalga.com**
Ou contacte-nous au 418-739-4200





MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-GARNIER

APPEL À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Comités MADA et Politique Familiale Municipale

Chères citoyennes, chers citoyens,

La Municipalité de Saint-Charles-Garnier est à la recherche de personnes engagées et motivées souhaitant s'impliquer activement dans leur communauté. **Valérie Huet**, responsable des dossiers de la **Municipalité amie des aînés (MADA)** et de la **Politique Familiale Municipale (PFM)**, ainsi que **Joseph Gareau**, coresponsable du dossier de la Politique Familiale Municipale (PFM), lancent un appel à toute la population.

Comité MADA — Municipalité amie des aînés

Nous sommes à la recherche de **1 à 2 personnes** pour siéger sur le comité de la MADA. Ce comité a pour mission de favoriser le mieux-être et la participation sociale des aîné(e)s de notre municipalité, en veillant à ce que Saint-Charles-Garnier soit un milieu de vie accueillant, sécuritaire et inclusif pour toutes les générations.

Votre rôle consistera à participer aux rencontres du comité, à identifier les besoins des aîné(e)s et à proposer des pistes d'action concrètes pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.

Comité PFM — Politique Familiale Municipale

Nous sommes également à la recherche de **1 à 2 personnes** pour siéger sur le comité de la Politique Familiale Municipale (PFM). Ce comité travaille à améliorer la qualité de vie des familles de notre communauté et à développer des actions et des services adaptés à leurs besoins.

Votre contribution permettra d'orienter les décisions municipales en matière de services aux familles, de loisirs, d'éducation et de soutien à toutes les étapes de la vie familiale.

Qui peut s'impliquer ?

Toute personne résidant sur le territoire de Saint-Charles-Garnier souhaitant contribuer au développement de sa communauté est la bienvenue, peu importe son âge ou son parcours. Aucune expérience particulière n'est requise — votre bonne volonté, votre enthousiasme et votre intérêt pour le bien commun sont les seules conditions nécessaires ! Votre vécu et vos idées sont exactement ce dont nos comités ont besoin.

Pour manifester votre intérêt ou obtenir plus d'informations, veuillez nous contacter :

Valérie Huet — (581) 624-2747 / ajrav77@hotmail.com

Joseph Gareau — (819) 452-0973 / joseph.gareau@hotmail.com

⚠ Date limite pour s'inscrire : 30 avril 2026

Ensemble, bâtissons une communauté forte et unie !

Merci de votre précieuse implication.

MOT DE VOTRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

JE SOUHAITE D'ABORD VOUS FÉLICITER CHERS CITOYENNES ET CITOYENS POUR VOTRE DISCIPLINE EXEMPLAIRE AU SUJET DES BACS (PEU IMPORTE LA COULEUR); CONTRAIREMENT AUX AUTRES ANNÉES, VOUS AVEZ FAIT PREUVE DE SENSIBILISATION EN RESPECTANT LA COULEUR DES BACS À METTRE AU BORD DU CHEMIN, JE N'AI REÇU AUCUNE PLAINTE AU SUJET DE BAC VERT SUPPLÉMENTAIRE NON ENREGISTRÉ DE LA PART DE LA RÉGIE ET EN PLUS, PAS OU TRÈS PEU DE BAC DANS LE CHEMIN AUGMENTANT LES RISQUES D'ACCIDENT. ENCORE UNE FOIS BRAVO.

LA TOUR DE TÉLÉCOMMUNICATION A ÉTÉ ÉRIGÉ MAIS N'EST PAS ENCORE FONCTIONNELLE, AUSSITÔT QUE SE SERA EN FONCTION, JE VOUS INFORMERAI PAR COMMUNIQUÉ POSTAL.

PENSÉE DE L'ÉDITEUR

ENFIN LES OISEAUX PRINTANIER SONT ARRIVÉ... LE SOLEIL EST PLUS PRÉSENT ET LA NEIGE SE METS À FONDRE. CEUX QUI ONT DES CHIENS VONT BIENTÔT S'ACQUITTER DE LA LOURDE TÂCHE DE NETTOYER LES CHAMPS DE MINES LAISSÉ PAR CEUX-CI (ET AYANT MOI-MÊME DES GROS CHIENS JE SAIS DE QUOI JE PARLE)... MAIS SOURIEZ LES BEAUX JOURS S'EN VIENNENT



ACTIVITÉ À VENIR

GALA FOLKLORIQUE

DE SAINT-CHARLES

9 MAI 2026

INFORMATIONS À VENIR







MOT VERT

« LE PRINTEMPS ENFIN DE RETOUR »

Avez-vous remarqué ? Les journées commencent à rallonger, la lumière entre dans nos maisons et notre l'énergie revient tranquillement. Pendant l'hiver, avec le manque de soleil, notre corps produit plus de mélatonine (l'hormone du sommeil), donc on a moins le goût de frotter les coins et trier les armoires, nous ne sommes pas paresseux!

Avec l'arrivée du printemps viennent un nouveau départ et de la motivation pour faire le fameux ménage du printemps ! Même les influenceurs s'y mettent en démontrant comment ça peut être satisfaisant et thérapeutique d'épurer et de nettoyer.

La première étape ? Désencombrer

Avant même de commencer à nettoyer, on doit faire un tri dans nos armoires, notre garde-robe et nos tiroirs. Un truc pour savoir si l'on s'en départit : si ça fait plus d'un an qu'on ne s'en soit pas servie, on ne doit pas vraiment en avoir besoin, on donne au suivant!

La deuxième étape ? Donner

Il existe plusieurs façons de se départir de nos choses qui sont encore bonnes. La première est le don ! On peut donner à nos amis, notre famille, nos collègues et même à des organismes comme les friperies et les ressourceries qui vont revendent nos articles à petit prix. On peut aussi vendre ou échanger nos choses sur des plateformes comme Marketplace, Kijiji, Vinted et plusieurs autres. Les déchets des uns peuvent devenir les trésors des autres.

La dernière étape ? S'en départir adéquatement

Pour les objets qui ne sont plus utilisables, plusieurs options s'offrent à vous. Entre autres, les écocentres de La Matapédia et de La Mitis débuteront leur horaire d'été à partir du mois de mai. Ceux de Sayabec et de Causapscal ouvriront en même temps. On peut y déposer beaucoup de choses, comme les appareils électroniques, les gros encombrants, les produits dangereux, les pneus, et plus encore. Ils ont même une section pour magasiner les articles usagés. Pour consulter les horaires, visitez-le : www.ecoregie.ca.

À VENIR ! Conférence pour obtenir des trucs et astuces afin d'économiser à la maison le 5 mai 2026

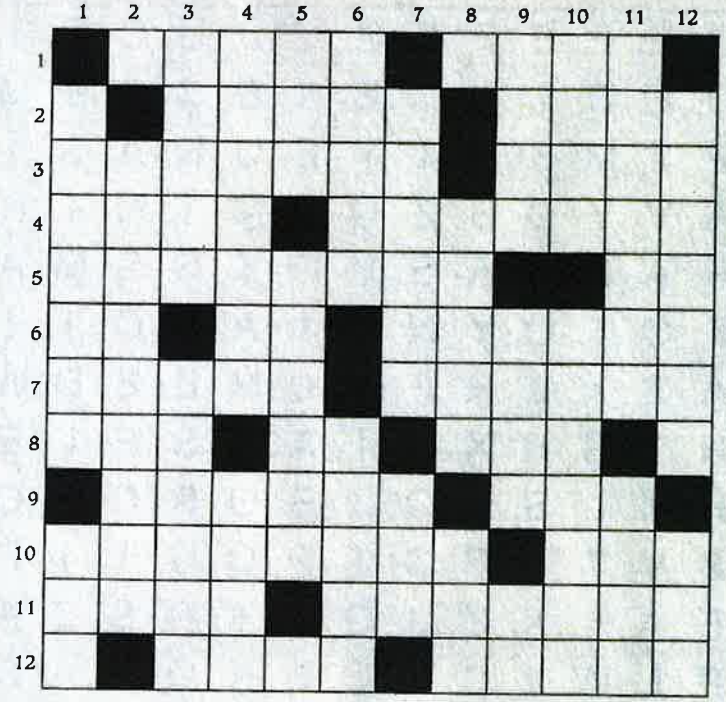
La Régie organise une conférence GRATUITE pour tous les citoyens de la Matapédia et de La Mitis en collaboration avec l'organisme du Jour de Terre le 5 mai 2026 de 19h à 20h. Celle-ci sera en mode hybride, c'est-à-dire en virtuel et en présentiel en même temps à la salle municipale de Ste-Flavie (775 rte Flavie-Drapeau) et la Cédrière de Val-Brillant (38 rue des Cèdres). Des collations et des prix seront offerts aux participants en présentiel. Pour plus d'information et pour s'inscrire, consultez-le : www.ecoregie.ca/evenements

En espérant vous voir en grand nombre!

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles
Site web : www.ecoregie.ca
Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

6



HORIZONTALEMENT

1. Petit sillon parallèle. ~ Organisation des pays exportateurs de pétrole.
2. Cher aux Estoniens. ~ Ville d'Abitibi.
3. Odeur. ~ Embarcation légère et allongée, d'un faible tirant d'eau.
4. Associer. ~ Ensemble des papiers concernant une personne.
5. Peu souvent. ~ Adverbe de négation.
6. Après-midi. ~ Adverbe. ~ Tente en feutre chez les Mongols.
7. Lieu de naissance de la poésie lyrique. ~ Petit anneau de cordage.
8. Artère. ~ Symbole du newton par mètre. ~ Dans la rose des vents.
9. Débris. ~ À qui on a confié un mandat.
10. Femelle du merle. ~ Égalité.
11. Manière d'aller. ~ Avoir une estime respectueuse.
12. Auxiliaire. ~ Contraire de revers.

VERTICALEMENT

1. Empiéter. ~ Eau salée.
2. Devenir amoureux.
3. Appuyer. ~ Amorce pour tromper.
4. Étroit. ~ Petite île.
5. Baie des côtes d'Honshu. ~ Possessif.
6. Application de l'esprit pour apprendre. ~ Mesure de longueur.
7. Moquerie. ~ Abréviation chrétienne.
8. Devant une fenêtre. ~ Prénom féminin.
9. Patrie. ~ Château de la vallée de la Loire. ~ Électron-volt.
10. Émotion. ~ Élire de nouveau.
11. Galette de farine de maïs. ~ Amincir par le frottement.
12. Grave. ~ Dorures.

X	D	D	E	F	E	F	E	S	V	J	U	C	R	I	X	E	M
O	M	D	E	S	I	N	T	E	R	E	S	S	E	M	E	N	T
F	F	P	J	M	E	L	I	Y	E	U	R	A	S	I	E	N	E
O	O	A	V	Y	O	B	Z	D	V	M	T	N	I	K	R	U	C
R	X	H	A	K	C	A	S	V	O	K	G	S	M	A	Q	X	Q
C	B	F	O	T	O	Y	N	L	I	A	W	O	I	I	X	S	K
E	B	A	S	X	J	R	F	L	L	M	E	E	D	W	Q	X	L
R	S	H	I	G	H	X	K	I	A	M	S	E	L	E	U	X	W
X	O	H	N	L	S	M	Q	J	B	O	P	C	G	O	B	E	R
O	L	B	V	T	L	G	O	I	P	O	U	I	I	P	C	T	L
V	U	F	A	L	X	O	J	O	L	I	H	S	Z	A	Y	B	K
B	T	P	L	W	J	C	N	C	E	K	Q	K	A	R	N	R	J
J	E	X	I	U	K	F	Y	N	G	A	E	N	F	E	U	E	O
S	C	C	D	M	J	C	W	U	E	T	C	K	P	O	P	L	T
H	S	G	A	A	N	J	K	I	N	M	M	E	P	P	K	A	E
D	R	V	N	E	E	L	A	R	D	C	E	L	A	G	O	N	X
I	N	R	T	F	S	I	Y	E	E	I	J	N	T	W	A	M	I
P	T	W	W	M	C	L	A	U	D	I	C	A	T	I	O	N	L

AMI
ANE
BAILLONNEMENT
BRELAN
CAS
CLAUDICATION
DESINTERESSEMENT
ENCYCLOPEDIQUE
EURASIEN
EXIL
FORCER
GOBER
INVALIDANT
JOLI
LAGON
LEGENDE
NAPPE
NID
NUIRE
ODE
OUI
PAREO
POSE
REVOILA
SANS
SIOUX
SOLUTE



2								3
		5		2	9			
		7	5		8		9	6
			6			4	8	
6								7
	9	2			7			
3	5		2		4	1		
			9	1		6		
9								4

Difficile

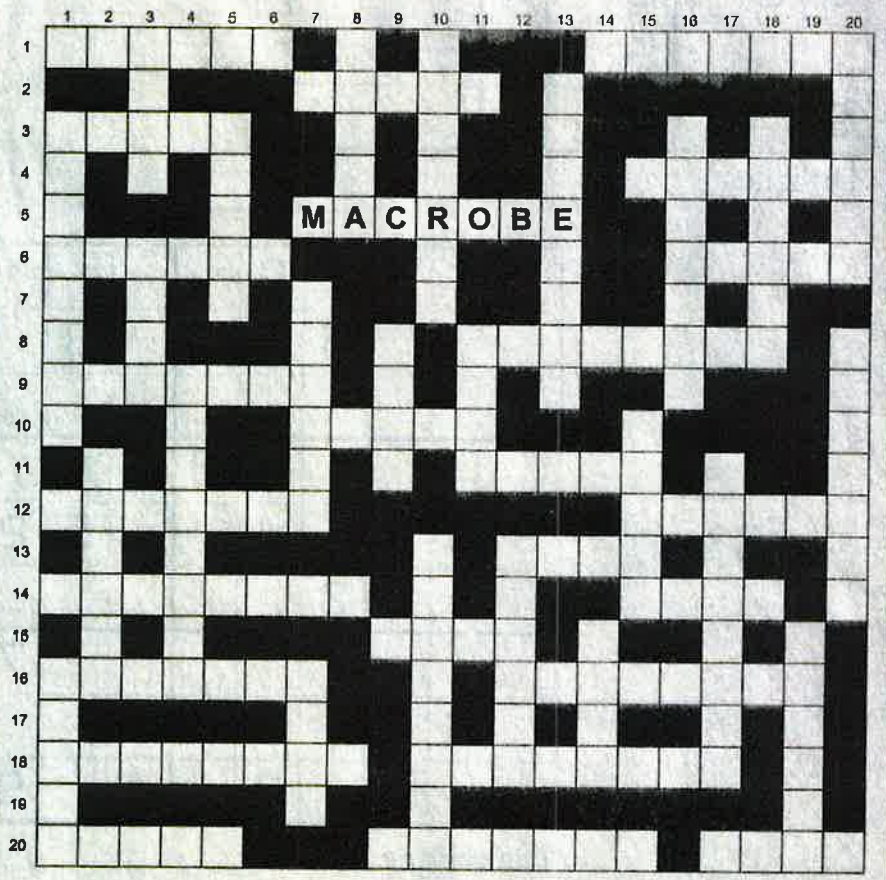
32

33

7		8		9				
			5	1			3	
4								
					6		1	
9	8			4			5	2
	5		3					
								7
	6			7	8			
				2		4		9

Diabolique

✲ 4✲	✲ 5✲	✲ 6✲	✲ 7✲	✲ 8✲
ANAL	AYDAT	AIMANT	ALUNITE	CRAPULES
CIRÉ	CRÉMA	CAURIS	GALETAS	DIATRIBE
ÉNÉE	ÉBOUÉ	ENTAME	GROGNER	ÉPIDÉMIE
ESBO	EXCLU	ÉTABLI	MACROBE	ERIGÉRON
LOUP	ISÈRE	GLOTTE	NERVURE	IMPÉTIGO
MÈDE	LÉGAL	GRENAT	SAMPANG	MÂCHEFER
MOKA	NURSE	LÉZARD	SIGNALÉ	NEBRASKA
ORES	ORLON	MASTIC	VISITER	PEAUCIER
PINS	SOEUR	ORTEIL	VOLERIE	POTENTAT
TRÈS	TILDE	TUSSOR		TONICITÉ



CALENDRIER MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1 JOURNÉE INTERNATIONNAL DES TRAVAILLEURS	2 MESSE 16H00
3	4 13H00	5	6 BIBLIO 19H00	7 CONSEIL 19H00	8	9
10 FÊTE DES MÈRES	11 13H00	12 JOURNÉE INTERNATIONNAL DES INFIRMIÈRES	13	14	15	16
17 MESSE 10H00 SUIVI DU BRUNCH	18 13H00 JOURNÉE NATIONNAL DES PATRIOTES	19	20 BIBLIO 19H00	21	22	23
24	25 13H00	26	27	28	29	30
31						

NUMÉROS IMPORTANTS

MRC : 418-775-8445
-Renaud Bisson-Dion
(agent de développement - jeudi AM)
-Philippe Davignon
(inspecteur sur rendez-vous - lundi AM) #2026

SERVICE D'URGENCE : 911

SURETÉ DU QUÉBEC : 418-310-4141

MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 418-775-8801

INFO-SANTÉ : 811

CLSC : 798-8818

POSTE CANADA : 798-4155

MUNICIPALITÉ : 418-775-4205
-Administration #2025

LA FABRIQUE :
-Martine Charette 418-798-4549 (bureau)
798-4166 (résidence)

CLUB DE L'ÂGE D'OR :
-Lauréanne Huet 418-798-4228

AFEAS :
-Micheline Gagnon 418-798-4409

CAISSE POPULAIRE : 418-723-6798
-Lynda Béland #7322314

RESPONSABLE DU CHARLOIS
-Kathy Heppell 418-318-0110

POUBELLE
PLEINE LUNE
RECYCLAGE
LOISIR
COMPOSTE
CONSEIL - 19H
AFEAS
MESSE - 19H
BIBLIOTHÈQUE 19H À 19H30
CLUB DES 50 ANS ET PLUS

RESPONSABLES DU CHARLOIS

Robert Lyman
(418) 775-4205 #2025
stcharles@mitis.qc.ca
www.municipalite.saint-charles-garnier.qc.ca